2019

apate
Centre de formation
La Taverne d'Ali Baba

apate
Association pour l'accueil de tous les enfants

# PROGRAMME DES FORMATIONS

N° de formateur: 1175 2978 375
SIRET: 384 487 013 000 78

Pour plus d'informations:
**apate.fr**

Avec le soutien de

VILLE DE PARIS

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de Paris

L'inclusion des jeunes enfants en **situation de handicap** devient la norme. Nous proposons une série de **stages de formation** au sein de nos établissements dédiés aux **professionnel.les de la petite enfance** - tous métiers confondus - pour que l'inégalité naturelle liée au handicap ne se double plus d'une inégalité de droit.

apate
Association pour l'accueil de tous les enfants

# 30 ans de pratique de l'accueil collectif de jeunes enfants en situation de handicap

Depuis une trentaine d'années, les professionnel.les de l'APATE font l'expérience d'un accueil “sans condition” de TOUS les enfants. Une place sur trois est réservée aux enfants en situation de handicap ou/et atteints de maladies chroniques invalidantes, quelles qu'en soient la nature et la gravité.

Au sein de ses établissements, financés par la Ville de Paris et la CAF : la Maison Dagobert (multi-accueil), l'Ecole Gulliver (jardin d'enfants), la Caverne d'Ali Baba (multi-accueil et jardin d'enfants), le Sourire du Chat (multi-accueil), l'APATE prouve quotidiennement que les besoins spécifiques de ces enfants ne constituent pas un frein à leur inclusion en collectivité. L'observation des très jeunes enfants pour qui les différences de certains sont une découverte comme les autres, questionne profondément nos valeurs, et les transforme. À l'instar des tout petits, le point de vue des adultes s'ajuste.

Les soins dispensés par les équipes spécialisées ne prennent sens que dans la mesure où les enfants handicapés ou/et atteints de maladies chroniques invalidantes ont, eux aussi, accès à une vie sociale ; leur inclusion participe à leur développement. Pour les jeunes enfants, cette socialisation se traduit par une participation à la vie collective en établissement d'accueil de la Petite Enfance.

Les équipes de l'APATE disposent d'un encadrement professionnel conforme à la réglementation relative à tout établissement de la Petite Enfance, ni plus, ni moins. Les métiers sont exclusivement ceux du secteur de la Petite Enfance. Ne pas médicaliser les établissements d'accueil destinés à tous les enfants est fondamental pour notre association. Appliquer des protocoles (pas systématiquement en lien avec le handicap) en qualité de suppléants des parents en l'absence de ces derniers, n'implique pas de transformer un” lieu de vie” en une institution médicale.

# PROGRAMME DE FORMATION

## ACCUEILLIR DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

**Ce programme de formation propose aux stagiaires 3 jours de formation dont 1 demi-journée en immersion dans un des établissements de l'APATE et 5 demi-journées de regroupement des stagiaires pour une approche théorique des thèmes clefs de l'accueil collectif des jeunes enfants handicapés.**

Comment se préparer à accueillir tout le monde dans le cadre des collectivités destinées aux tout petits ? C'est à cette question que les professionnel.les de l'APATE sont en mesure d'apporter des réponses.

La capacité d'adaptation à la collectivité concerne TOUS les enfants, c'est ce que met en évidence la présence des enfants handicapés. Les équipes de l'APATE veulent témoigner des savoirs ajoutés grâce à leur expérience, qu'elles mettent au service des enfants qu'ils soient ou non handicapés, et de leurs familles. L'APATE part du principe qu'il convient d'apprendre à accueillir toutes les singularités, la "catégorie" des enfants handicapés (quelles que soient la nature et la gravité de leurs pathologies) ne faisant pas plus que les autres partie d'une population à risque qui serait potentiellement "non incluable". Cette "valeur ajoutée" dans l'éducation de leurs enfants attire les parents des enfants au développement "classique". Le témoignage de parents d'enfants handicapés, d'enfants au développement «classique», et "d'anciens", devenus adultes, est indispensable à la compréhension de nos modalités de travail pour accomplir cette mission d'un accueil de tous.

# ACCUEILLIR DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Au-delà de l'aide apportée aux parents (et notamment aux mères) pour leur permettre de trouver ou retrouver une vie sociale indispensable à l'équilibre de tous les membres de la famille, l'expertise des parents reconnue parce qu'éprouvée quotidiennement par les professionnel.les de l'APATE implique une relation humaine inédite bien au-delà des habitudes "calibrées" de notre secteur. Ce qui modifie profondément les liens avec TOUS les parents et chacun d'entre eux. Cette réflexion est au cœur d'un remaniement essentiel de notre identité professionnelle qui ne peut se calquer sur aucun autre secteur du monde du travail et qu'il convient donc d'inventer.

Les professionnel.les de l'APATE proposent un fonctionnement d'équipe basé sur un travail en relais et un décloisonnement des fonctions qui facilitent et conditionnent leur capacité d'accueil malgré les affects que provoque la rencontre avec l'Autre : enfants handicapés et leurs géniteurs, entre sentiment d'"inquiétante étrangeté" et troublante familiarité, émotions déclenchée par bien d'autres situations (sans rapport avec le handicap), confrontations inévitables avec divers modes d'être. Ces stages abordent les relations entre collègues, leurs échanges, réflexions et soutien mutuel, en tenant compte des manifestations de l'inconscient à l'œuvre entre enfants, enfants et professionnel.les ; entre adultes, parents et enfants.

A travers ce stage de formation où la théorie s'appuie sur une pratique de terrain, nous partageons avec vous une expérience accomplie de l'accueil de ces enfants parmi les autres.

## OBJECTIFS DU STAGE

**A l'issue de cette formation, le.a participant.e sera en capacité de :**

**- Repérer les compétences individuelles afin de les mutualiser au sein de sa structure, pour accueillir collectivement les différences.**

**- Appréhender, comprendre et mettre à profit ses intuitions et émotions afin de les utiliser pour une meilleure compréhension d'Autrui dans le cadre professionnel.**

**- Proposer et participer à la mise en place et au maintien dans la durée d'une synergie des compétences parentales et professionnelles, pour assurer une cohérence éducative en faveur de l'enfant.**

**- Développer une collaboration avec les soignants et partenaires et construire un projet transdisciplinaire autour de**

## PARTICIPANT.E.S

- Éducatrice.eur.s de jeunes enfants
- Auxiliaires de puériculture
- Titulaires du CAP Petite Enfance
- Professionnel.le.s de la Petite Enfance

# ACCUEILLIR DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

## Programme

**L'accueil des enfants en situation de handicap**
- Les parcours des enfants et de leurs parents avant la sollicitation d'une place dans un établissement de la Petite Enfance.
- Les droits des enfants handicapés et de leur famille. La politique de l'inclusion des jeunes enfants en situation de handicap
- Les conditions à l'admission de ces enfants en collectivité : l'obligation de soin
- L'inscription des enfants, la rencontre avec les parents

**L'enfant en situation de handicap parmi ses pairs**
- La période d'adaptation, celle de l'enfant, celle des parents
- Présentation de plusieurs situations d'enfants présentant des handicaps différents: les dispositions mises en place par l'équipe d'accueil, en fonction de l'évolution de l'enfant, de ses réactions, du constat de ses possibilités et de ses limites
- Les situations inhabituelles,liées aux conséquences du handicap
- Les enfants atteints de troubles du spectre autistique
- Les interactions entre enfants en situation - ou non -de handicap
- Les bénéfices pour chacun

**Les parents co-éducateurs**
- Une parentalité «bouleversée» par la révélation du handicap
- Les parents d'enfants handicapés, premiers experts des besoins de leurs enfants
- La parole des parents
- Les parents d'enfants sans handicap. Leurs motivations, les bénéfices

**Le travail en équipe**
- Le décloisonnement des fonctions, la transdisciplinarité, la circulation de la parole, l'écriture à plusieurs mains
- Le travail en relais
- Les transmissions entre collègues dans des cadres formels et informels
- Les pédagogies et la psychothérapie institutionnelle (bref historique, concepts clés, actualité), les manifestations de l'inconscient des collectifs
- La communication avec les thérapeutes

Les responsabilités
- La garantie de la pérennité des valeurs et du projet pédagogique
- Le cadre médical: le médecin et l'infirmière. Le secret médical.
- La peur de l'accident et de la mort en milieu Petite Enfance
- La garantie médico-légale  au service des lieux de vie non-médicalisés

**3 jours / 21h**

**1150 € TTC**

### Dates des sessions

- Du 20 au 22 janvier 2020
- Du 9 au 11 mars 2020
- Du 12 au 14 octobre 2020

### Conditions de formation

10 stagiaires maximum

Validation des acquis

PROGRAMME DE FORMATION

# APPRENTISSAGES PRÉSCOLAIRES ET SCOLAIRES EN JARDIN D'ENFANTS

**Ce programme de formation propose aux stagiaires 3 jours de formation dont 1 demi-journée en immersion dans un des établissements de l'APATE et 5 demi-journées de regroupement des stagiaires pour une approche théorique des thèmes clefs des apprentissages précolaires et scolaires en jardin d'enfants.**

"Les enfants doivent être scolarisés dès l'âge de 3 ans". Cette annonce présidentielle récente équivaut en fait à avancer l'âge de l'obligation de l'instruction, selon les termes de la loi, à 3 ans au lieu de 6 ans. Logiquement, compte tenu de cette nouvelle directive gouvernementale, cette surveillance du niveau des enfants et, par conséquent, de la qualité de l'instruction scolaire qui leur est dispensée sera évaluée pour les enfants à partir de 3 ans, là où ils sont enseignés.

Les équipes de jardins d'enfants qui accueillent des enfants au delà de l'âge de 3 ans jusqu'à leur entrée au cours préparatoire sont parfois démunis face à cette affirmation d'une "obligation scolaire" dès l'âge de 3 ans.

Il convient d'insister sur le fait que ce qui est requis, c'est un apprentissage de notions dites préscolaires et de comportements en conformité avec la vie sociale à partir de 3 ans, et non plus à partir de 6 ans. La collectivité, par excellence, est reconnue comme le lieu donnant aux enfants l'opportunité d'accéder à une égalité de droits en matière éducative par une accessibilité aux apprentissages quelle que soit la situation de l'enfant.

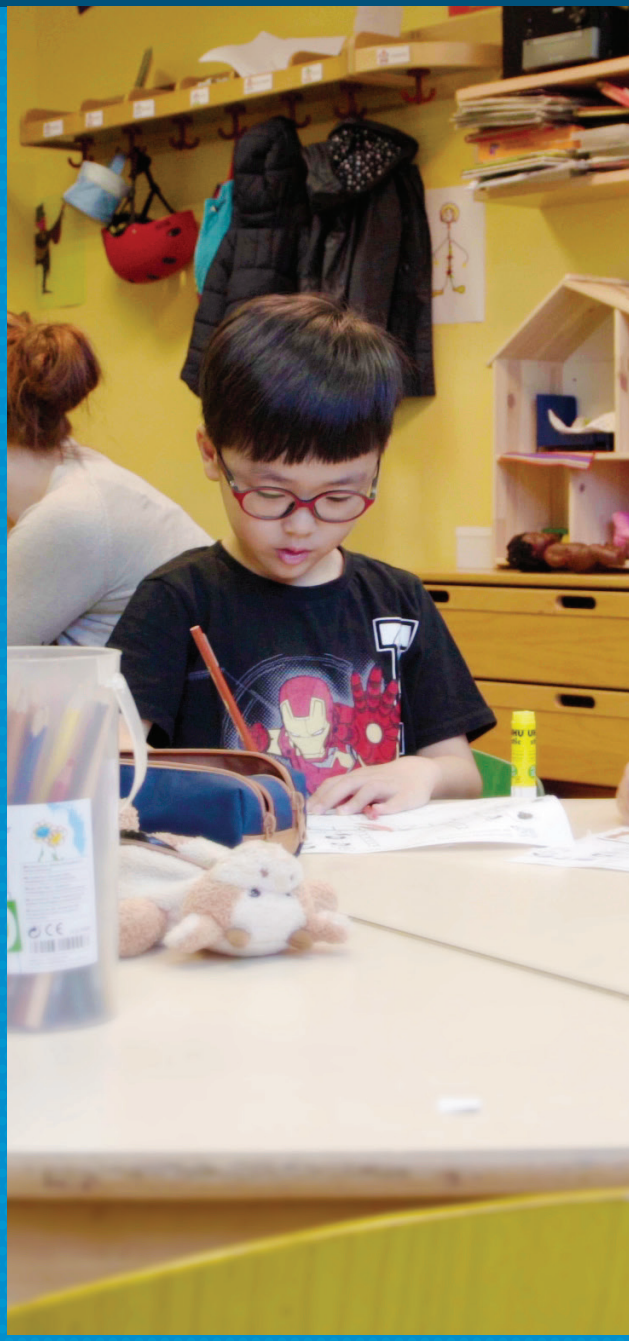

# APPRENTISSAGES PRÉSCOLAIRES ET SCOLAIRES EN JARDIN D'ENFANTS

En effet, ce temps de préparation avant d'atteindre 6 ans et d'entrer à la "grande école" requièrent selon tous les spécialistes de la petite enfance d'autres acquisitions, terreau d'une scolarité à venir. L'expérience de devoir inventer de multiples "techniques" et des dispositifs d'enseignement pour inciter les enfants handicapés à montrer leur potentiel quelles que soient la nature et la gravité de leur handicap, permet aux professionnel.le.s de l'APATE d'adapter leur enseignement au profit d'enfants rencontrant parfois, eux aussi, des difficultés de compréhension pour des raisons autres que celles liées à l'existence d'un handicap patent; risquant néanmoins de compromettre leur réussite scolaire. Il s'agit d'accompagner dans un cadre ludique chaque enfant afin de faire naître en lui son désir d'apprendre "là où il en est" et "jusqu'où il est en mesure d'aller."

Plus la diversité et la multiplicité peuvent s'exprimer, et les enfants handicapés y participent de manière radicale, plus les professionnel.le.s deviennent performants dans leur capacité à accompagner chacun sans générer de sentiment d'échec inhibant, mais sans empêcher les talents de se manifester et de s'épanouir même s'ils ne sont pas habituellement identifiés et valorisés dans le cadre scolaire classique. Les enfants handicapés sont en mesure de modifier profondément nos valeurs en matière de ce qu'il convient d'apprendre et de savoir dans l'intérêt de tous et de chacun.

## OBJECTIFS DU STAGE

**A l'issue de cette formation, le.a participant.e sera en capacité de :**

**- Appréhender les apprentissages scolaires spécifiques des enfants de 2 ans à 6 ans en jardin d'enfants, afin de valoriser ses apports et communiquer sur ce thème avec l'ensemble ses interlocuteurs.**

**- Identifier et analyser les apports des enfants handicapés ou "atypiques", dans le but d'une meilleure adaptation de la pédagogie en faveur de tous les enfants.**

**- Mettre en œuvre une meilleure concertation avec les parents, professionnels soignants et partenaires, pour éduquer ensemble.**

**- Préparer et accompagner les enfants handicapés et leurs parents à l'entrée à l'"Ecole" classique ou spécialisée.**

## PARTICIPANT.E.S

- Éducateur.rice.s de jeunes enfants
- Auxiliaires de puériculture
- Titulaires du CAP Petite enfance
- Professionnel.le.s de la Petite Enfance

# APPRENTISSAGES PRÉSCOLAIRES ET SCOLAIRES EN JARDIN D'ENFANTS

## Programme

Les enjeux de la scolarisation
- La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances
- L'obligation de scolarisation dès l'âge de 3 ans
- La scolarisation dans les établissements type jardins d'enfants
- L'orientation en milieu spécialisé

Les apprentissages des enfants porteurs de handicap
- Une pédagogie adaptée aux conditions de santé, aux compétences cognitives, à la disponibilité psychique des enfants pour éviter un "enkystement" des troubles du développement
- Objectifs d'apprentissages, participation et qualité de vie.
- Le sentiment d'existence, la construction d'identité, le cheminement psychique
- La collectivité comme lieu privilégié des apprentissages

Les apprentissages chez les 0 à 2 ans
- La verbalisation et la parole adaptée. Le language verbal et symbolique (langue des signes, Makaton, etc)
- La motricité et l'image du corps. La spacialisation
- La sensorialité
- La socialisation, le jeu libre et la rencontre
- L'hétérogénéïté des modes d'être, un bénéfice pour tous

Les apprentissages chez les 2 à 6 ans
- La temporalité de l'enfant, sa capacité de concentration. L'importance des temps intersticiels (séparation, repas, sieste, récréation,...)
- Les affinités. "L'élargissement" des relations entre enfants et avec les adultes
- La diversité des parcours, la diversité des programmes
- Les apprentissages des enfants atteints de troubles du spectre autistique

La pratique professionnelle
- La reconnaissance, la valorisation des progrès, les gratifications
- Les déceptions et le découragement, le «gel de la pensée»
- Remise en question de la notion de performance chez les enfants
- Détection des difficultés d'un enfant, d'un possible handicap. Prévention. Accompagnement des parents

**3 jours / 21h**

**1150 € TTC**

## Dates des sessions

- Du 11 au 13 mai 2020

- Du 30 novembre au 3 décembre 2020

## Conditions de formation

10 stagiaires maximum

Validation des acquis

# PROGRAMME DE FORMATION

## PRISE EN COMPTE DES MANIFESTATIONS DE L'INCONSCIENT EN MILIEU PETITE ENFANCE

**Ce programme de formation propose aux stagiaires 3 jours de formation dont 1 demi-journée en immersion dans un des établissements de l'APATE et 5 demi-journées de regroupement des stagiaires pour une approche théorique des thèmes clefs de la prise en compte de l'inconscient en milieu Petite Enfance.**

Dans les établissements de l'APATE, une place sur trois est réservée aux enfants handicapés ou/et atteints de maladie chronique invalidante. Parmi ces derniers, nombreux sont les enfants présentant des pathologies d'ordre psychique allant jusqu'aux troubles du spectre autistique. Certains autres, au développement globalement plus "classique" rencontrent parfois des difficultés psychologiques pouvant compromettre leur évolution.

Ce stage de trois jours consécutifs a pour objectif de montrer en quoi et comment la prise en compte de l'inconscient dans les relations entre enfants, entre enfants et adultes, entre parents et professionnel.le.s est incontournable pour mener à bien la mission d'accueil des jeunes enfants et de leurs familles. Les équipes de l'APATE se soucient d'abord de la problématique du Désir, de la Rencontre, de la Relation et du Lien de tous les acteurs (enfants, parents et professionnel.le.s)

Il s'agit de la condition préalable à tout travail éducatif.

# PRISE EN COMPTE DES MANIFESTATIONS DE L'INCONSCIENT EN MILIEU PETITE ENFANCE

La prise en compte des affects et des manifestations de l'inconscient chez chacun et collectivement est une condition pour s'assurer de notre capacité à affronter les émotions liées aux surprises que ne manque pas de générer la rencontre avec Autrui.

Les questions fondamentales et permanentes se résument ainsi : comment travailler ensemble pour se mettre en condition d'accomplir l'hospitalité dûe à chacun, enfant et adulte? Comment offrir un panel de réponses possibles aux problématiques psychiques en utilisant toutes les compétences professionnelles liées aux différents métiers? Mais également comment faire place en qualité d'outils de travail, aux intuitions, aux expériences personnelles, aux potentiels au delà des diplômes? A la "mobilité" de l'esprit?

Cette expérience de la diversité et de la multiplicité, accentuée par la présence d'un enfant sur trois en situation de handicap permet de réaliser un travail d'observation de chaque enfant - qu'il soit handicapé ou non - et si nécessaire, de prévention de façon spontanée et adaptée de la part de l'équipe d'accueil.

## OBJECTIFS DU STAGE

**A l'issue de cette formation, le.a participant.e sera en capacité de :**

**- Reconnaître et tenir compte des affects et émotions en jeu en milieu petite enfance.**

**- Appréhender et repérer les difficultés psychiques et signes symptomatiques pertinents, les prévenir et/ou les atténuer.**

**- Être préparé.e aux réactions les plus inattendues des enfants et familles, afin de les comprendre pour mieux y répondre.**

**- Pouvoir accueillir les enfants manifestant des troubles du spectre autistique.**

## PARTICIPANT.E.S

- Psychologues
- Psychothérapeutes
- Éducateur.rice.s de jeunes enfants
- Professionnel.le.s de la Petite Enfance
- Titulaires du CAP Petite enfance

# PRISE EN COMPTE DES MANIFESTATIONS DE L'INCONSCIENT EN MILIEU PETITE ENFANCE

## Programme

L'impact de la vie psychique en milieu Petite Enfance
- Manifestations de l'inconscient et fonctionnement institutionnel
- Histoire de la psychothérapie institutionnelle, référence théorique fondant le projet d'accueil de tous
- Les principes empruntés à la psychothérapie institutionnelle
- Présentation des convictions et des techniques de travail des équipes de l'APATE

Le travail en équipe
- Le décloisonnement des fonctions en tenant compte des identités professionnelles.
- La déhiérarchisation en respectant les responsabilités.
- Les réunions institutionnelles, les échanges et transmissions au quotidien
- Le rôle des psychologues
- Le travail en relais plutôt que par le système de référence

Les troubles psychiques
- La vie psychique des enfants en situation de handicap. La prise en compte des affects
- Les troubles du spectre autistique
- Bénéfices pour les enfants autistes de vivre avec les autres
- Les comportements inquiétants chez les enfants «sans étiquette»
- L'intervention précoce à l'usage des praticiens du secteur éducatif

L'observation des parents sur leur enfant, leur expertise
- Le processus de révélation et l'annonce des troubles dans le développement psychique d'un enfant
- L'accompagnement des parents. La concertation
- Le lien avec les équipes spécialisées du secteur de la psychiatrie infanto-juvénile

Situations concrètes
- Succès et limites
- Prévention des pathologies psychiques
- Transposition des méthodes de l'APATE

**3 jours / 21h**

**1150 € TTC**

## Dates des sessions

- Du 16 au 18 juin 2020

## Conditions de formation

10 stagiaires maximum

Validation des acquis

**Emmanuel Régis**
Président de l'APATE

**Cécile Herrou**
Directrice du centre de formation

**Audrey Svart**
Attachée de direction - Psychologue

**Ghada Ouba**
Éducatrice de Jeunes Enfants

# Une équipe

NOS **FORMATIONS** SONT
PRÉSENTÉES ET ORGANISÉES
PAR **EMMANUEL RÉGIS**, PRÉSIDENT,
ET **CÉCILE HERROU**, FONDATRICE DE L'APATE

**Isabelle Arcidiacono**
Éducatrice de Jeunes Enfants

**Carole Lagrue**
Éducatrice de Jeunes Enfants

**Raphaëlle Péretié**
Psychologue

**Chloé Boden**
Psychologue

# de formatrices

apate
Association pour l'accueil de tous les enfants

apate
Centre de formation
La Taverne d'Ali Baba


**tel:**

**mail: formationapate@gmail.com**

**adresse: 27, avenue Philippe Auguste**
**75011 Paris**


Métros: Nation - Avron - Rue des boulets

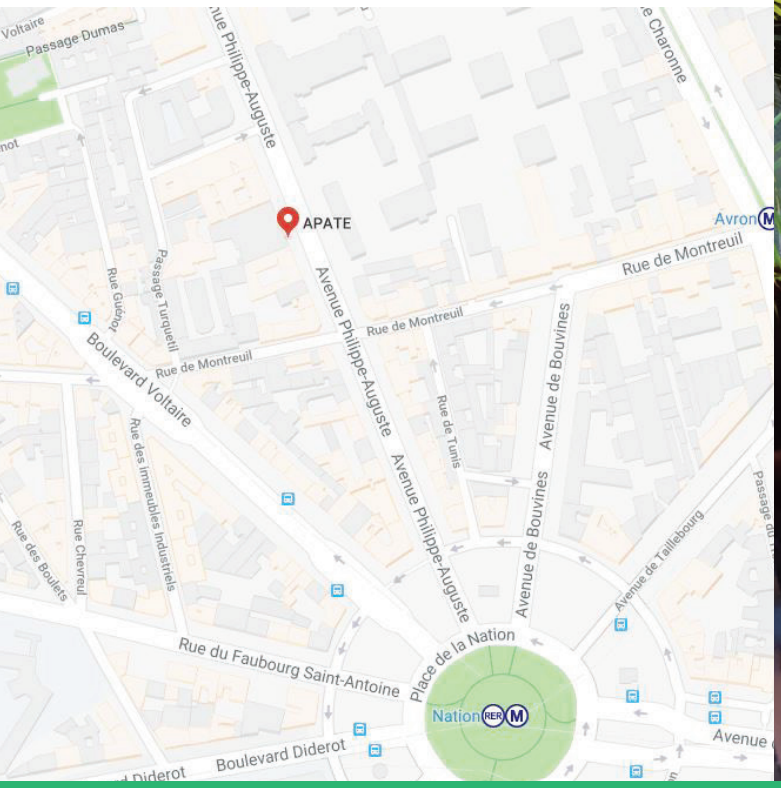

N° de formateur: 1175 2978 375
SIRET: 384 487 013 000 78

Pour plus d'informations:
**apate.fr**

Avec le soutien de

VILLE DE PARIS

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de Paris